



Règlement ASCAP POKER

REG_ASCAP

V10 du 01.07.2021

Version	Description de la modification	Date
Or	Création	01.02.2010
V1	Commission : précision sur le fonctionnement de la commission et sur les dispositions en cas de démission du président Frais de déplacement : définition des frais remboursés par l'association concernant les déplacements	01.09.2012
V2	Cotisation : précision sur les cotisations existantes et ajout des nouvelles cotisations et réductions possibles au cours de l'année.	04.12.2012
V3	Ajout du statut adhérent VIP	27.11.2013
V4	Ajout des conditions de remboursement pour le Main Event	28.01.2014
V5	Modification de la partie règles du jeu	12.11.2015
V6	Suppression statut « membre VIP », Création statut « partenaire » Mise à jour des mesures de police Mise à jour du mode de sélection de joueurs pour le CNEC Précisions sur l'organisation CNIC Mise à jour des Règles particulières au championnat Live hebdomadaire Ajout paragraphe Tournois Internes Ajout du lien vers les règles du jeu officiel Ajout du paragraphe Règlement classements pour le Championnat Live, TenOr FishOr et Cash Game	15.11.2018
V7	Mise à jour des tarifs des cotisations Changement de la méthode de calcul du classement du championnat live Suppression du FishOr Ajout arrondi des récompenses annuelles à l'entier supérieur Ajustement de l'horaire de fin de partie du cash game fictif Mise à jour règlement MAIN EVENT Mise à jour règlement Cash Game	12.12.2019
V8	Changement du bonus attribué chaque soirée – bonus pour les 24 premiers au lieu des 8 premiers Complément d'information sur les cotisations loisir – ajout cotisation loisir online	24.01.2020
V9	Basculement en année scolaire Changement date des tournois internes ainsi que de l'assemblée Générale. Retour du FishOr et changement de date pour les tables TenOr et FishOr. Conditions de participations à l'Assemblée Générale et tournoi BBQ. Sélection des joueurs pour l'équipe CNEC.	15.08.2020
V10	Mise à Jour des tarifs d'adhésion Ajout du partenaire TexApoker Mise à jour date des tournois interne	01/07/2021

Règlement intérieur

Organisation

Le règlement intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'association ASCAP Poker Montbéliard qui est en conformité avec les statuts et le règlement intérieur de l'ASCAP. Ce document précise les points spécifiques à notre activité. Il est remis lors de la demande d'adhésion.

Cotisation

Les adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle. Le montant de la cotisation est fixé annuellement par la commission Ascap Poker. Elle est valable par année scolaire du 1^{er} Septembre au 31 juillet.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission, d'exclusion, ou de décès d'un adhérent ou de tout autre évènement impondérable indépendant de la volonté de l'association.

Trois types de cotisations sont possibles :

- La cotisation COMPETITION
- La cotisation LOISIR
- La cotisation DECOUVERTE
- La cotisation ONLINE

Le détail des droits lié à ces 4 cotisations se trouve dans les fiches d'adhésion.

Les prestations liées aux cotisations sont susceptibles d'évoluer tous les ans.

A partir de la moitié des soirées inscrites au calendrier + une soirée, la cotisation compétition passe au tarif 1/2 saison **qui se trouve dans la fiche d'adhésion.**

Les cotisations ne sont ni renouvelables, ni transformables, ni cumulables.

Toute personne peut bénéficier d'une soirée pour découvrir l'association, une fois par an, à n'importe quel moment de l'année. A la seconde participation, la personne doit s'acquitter d'une cotisation.

Assemblée générale

L'assemblée générale Ascap Poker a lieu tous les ans à la fin du championnat live hebdomadaire.

Commission Ascap Poker

Les membres de la commission Ascap Poker ou bureau Ascap Poker sont élus en assemblée générale Ascap Poker à la majorité relative. La commission est renouvelée par quart sortant tous les ans. La taille de la commission sera adaptée suivant les besoins de la section.

Le président, trésorier, secrétaire et vice-président sont élus par la commission Ascap Poker. La composition de la commission est validée tous les ans en assemblée générale Ascap.

La démission d'un membre de la commission nécessite une notification écrite à la commission. En cas de démission du président, la commission se réunira pour élire un président suppléant parmi les membres de la commission dans un délai de 1 mois après réception de la lettre de démission. Ce suppléant pourra être proposé ensuite par la commission pour une élection définitive au poste de président lors de l'assemblée générale Ascap.

Un membre du bureau ne peut pas être exclu du bureau par les autres membres en cas de litige ou divergence d'opinion ou désaccord. Néanmoins il est soumis aux mêmes règles d'exclusions que n'importe quel adhérent pour mauvaise conduite par exemple. Voir chapitre 'Exclusion'.

Le bureau se réserve le droit d'organiser une ou plusieurs Assemblées Générales extraordinaires afin d'élire de

nouveaux membres du bureau si besoin, et notamment en cas de démission ou d'absence prolongée d'un ou de plusieurs membres.

Admission des adhérents

- Aucun mineur ne sera admis.
- Le bureau se réserve le droit de refuser l'adhésion d'une personne dans l'association moyennant une justification écrite basée sur des motifs sérieux et conformes à la loi.
- Les personnes désirant adhérer devront remplir le formulaire d'adhésion, s'acquitter de leur cotisation et accepter ce présent règlement.

Exclusion

Un adhérent peut être exclu pour non-respect des règles suivantes :

- Enjeu financier
- Matériel détérioré
- Comportement dangereux
- Propos désobligeants envers les autres joueurs
- Comportement non conforme avec l'éthique de l'association
- Comportement non conforme avec la loi
- Non-respect des statuts et du règlement intérieur
- Non-respect des règles et détérioration des locaux mis à disposition

Celle-ci doit être prononcée par le bureau après avoir entendu les explications de l'adhérent contre lequel une procédure d'exclusion est engagée. L'adhérent sera convoqué par lettre recommandée avec AR quinze jours avant cette réunion. Cette lettre comportera les motifs de la radiation. Il pourra se faire assister d'une personne de son choix. La décision de la radiation sera notifiée par lettre recommandée avec AR.

Perte de la qualité d'adhérent

La qualité d'adhérent se perd par :

- Démission.
- Non renouvellement du paiement de la cotisation annuelle.
- Radiation prononcée par le bureau.
- Décès.

Cas Particuliers

Le statut Partenaire : Est attribué à nos partenaires permanents (ASCAP, PokerStars, **TexApoker...**) ou temporaires sur décision de la commission ASCAP Poker qui aide le bureau ASCAP Poker (Affiches, Organisation Main Event, école de Poker...). Ce statut donne accès à toutes les publications du club (Page Facebook, Gazette, résultats...).

Responsabilité

Aucun des adhérents n'est responsable des engagements que l'association a souscrits.

Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'ASCAP sont responsables de la gestion de l'association, sous réserve de(s) faute(s) accomplie(s) durant leur mandat et reconnue(s) devant une juridiction.

Mesures de Police

- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux de l'association.
- Il est interdit de jouer de l'argent.
- Il est interdit de consommer de l'alcool.
- Il est interdit de consommer des produits illicites.
- Les membres de la commission peuvent expulser temporairement ou définitivement un participant dont le comportement serait de nature à perturber le bon déroulement de la partie (exemple alcool ou drogue).

Droit d'image

En adhérant à l'association, vous pourrez apparaître sur les photos prises dans le cadre de l'activité associative. En cas de refus, il sera nécessaire de nous en informer par voie écrite. Ces photos serviront à mettre à jour le site internet de l'association et les réseaux sociaux et ce, afin de la présenter auprès de nos partenaires, des pouvoirs publics ou du grand public lors de l'organisation de tournois. Il est possible également qu'une photographie vous représente sur un support tel qu'un guide des associations.

L'association a pour objectif de promouvoir une bonne image du poker. Le témoignage photographique d'une bonne entente et d'une ambiance conviviale étant un moyen d'y parvenir.

Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur est établi par la commission Ascap Poker Montbéliard puis présenté à l'assemblée générale ordinaire. Il peut être modifié par le bureau directeur sur proposition des membres.

Si nécessaire, des modifications peuvent être apportées en cours d'année et soumis au vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Les modifications du nouveau règlement intérieur sont diffusées aux adhérents.

Règles de jeu

Les règles du jeu applicables sont celles émises par le club des clubs de poker. Ces règles s'appliquent à toutes nos parties (championnat et tournois).

Règles de vie

Quelques rappels rapides :

- Il est interdit de répondre au téléphone à table.
- Il est demandé de ranger, cartes, bouton dealer et chaise lorsqu'une table explose.
- La langue officielle aux tables est le Français (l'Anglais est toléré).
- Jeter les déchets. Un point recyclage a été installé et il y a suffisamment de poubelles aux abords de la salle.
- Jeter les mégots de cigarettes dans les cendriers mis à disposition.
- La convivialité et la courtoisie sont évidemment les premières règles à suivre.
- Un coup de main pour mettre en place et ranger la salle est apprécié.
- La manipulation des cartes et des jetons étant propices à la transmission des microbes ou virus, respecter les règles d'hygiène élémentaires en se lavant les mains régulièrement, notamment après un passage aux sanitaires

Règlement des événements

Championnat Live Hebdomadaire

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation compétition peuvent participer au championnat live hebdomadaire proposé par le club. Les personnes susceptibles d'adhérer à l'association et souhaitant la découvrir seront acceptées une fois à titre exceptionnel en tant que visiteur les jours de rencontre hebdomadaire mais refusées les jours de tournoi.

Le calendrier des soirées est présenté lors de l'AG et envoyé aux adhérents.

Le bureau a toute autorité pour modifier le calendrier préétabli en fonction des événements imprévus (matériel ou salle non disponibles). Le bureau devra avertir les adhérents au minimum une semaine à l'avance.

Un joueur qui s'est inscrit à la soirée mais qui ne s'est pas présenté à la table avant le début de la 2^{ème} pause et qui n'a pas prévenu de son arrivée tardive lors de son inscription sera retiré du tournoi. En cas de récidive, l'adhérent pourra être sanctionné.

Les règles du jeu applicables sont celles émises par le Club des Clubs de Poker :
Règlement Officiel du Poker de Tournoi en Association (ROPTA).

Classements

Points pour chaque soirée

Chaque soirée du championnat live attribue des points. Ces points sont calculés à partir du nombre de joueurs présents lors de cette soirée ainsi que du résultat obtenu.

Les points sont calculés de la façon suivante :

$$\text{Points} = (\text{Nombre de joueurs} - \text{Place} + 1) \times \text{Bonus}$$

Le bonus

Le bonus est un coefficient multiplicateur accordé chaque soirée de championnat live aux 24 premiers joueurs.

Au-delà de la 24^e place, le coefficient multiplicateur est de 1.

La répartition des bonus est définie de la façon suivante :

Place	Coefficient
1er	6.00
2e	5.50
3e	5.00
4e	4.50
5e	4.00
6e	3.50
7e	3.00
8e	2.50

Place	Coefficient
9e	2.00
10e	2.00
11e	2.00
12e	2.00
13e	2.00
14e	2.00
15e	2.00
16e	2.00

Place	Coefficient
17e	1.50
18e	1.50
19e	1.50
20e	1.50
21e	1.50
22e	1.50
23e	1.50
24e	1.50

Classement général annuel

Le classement général annuel du championnat live hebdomadaire est le cumul des points obtenus lors des 30 meilleures parties jouées.

Classement TenOr - FishOr

Le TenOr et le FishOr est le classement qui définit le meilleur joueurs et le plus mauvais joueur de chaque mois.

Le TenOr sera le joueur qui aura acquis le plus de points sur 1 mois.

Le FishOr sera le joueur qui aura acquis le moins de points en ayant participé à au moins 3 soirées dans le mois.

Le premier jeudi des Camps d'été (début juillet), les 10 TenOr et les 10 FishOr (Septembre à Juin) se retrouveront pour un Sit & Go. Le vainqueur de chaque table sera sacré TenOr et FishOr de l'année.

- Un joueur ne peut être qualifié qu'une fois à la table TenOr ou FishOr.
- Si un joueur est 2 fois TenOr dans l'année, le joueur classé 2^{ème} lors de cette 2^{ème} nomination sera le qualifié.
- Un joueur ne peut pas être à la table TenOr et FishOr. La table TenOr sera donc privilégiée. Lorsqu'un joueur termine FishOr alors qu'un mois précédent il avait été TenOr ce sera alors le joueur terminant avant dernier du FishOr du mois en cours qui sera le qualifié FishOr.
- De même si un joueur qui est TenOr alors qu'il a déjà été FishOr un mois précédent libérera la place au joueur ayant terminé avant derniers lors de son FishOr.
- En cas d'exæquo lors d'un classement TenOr ou FishOr :
 - Une victoire donnera l'avantage pour le TenOr
 - Un Fish donnera l'avantage pour un FishOr
 - En cas d'égalité parfaite ce sera le classement général au moment de l'égalité qui permettra de départager 2 joueurs. La meilleure position pour un TenOr, la plus mauvaise pour un FishOr.

Classement points TF

Seuls les adhérents compétition sont éligibles au classement points TF.

Chaque adhérent terminant en **table finale** de chaque soirée marque des points qui sont calculés en fonction du nombre d'inscrits de la soirée.

Ces points sont cumulés sur l'année. En fin d'année, le cumul des points est arrondi à l'entier supérieur. Lors de l'AG un bon cadeau correspondant à ce cumul est remis à chaque adhérent.

Tournois Internes & Assemblée Générale

Nombre :

Durant l'année, il y aura 2 tournois internes (voir calendrier) :

- La "Coupe Ascap"
- Le "Road to Bounty"

Descriptifs :

Le Tournoi "Coupe Ascap"

Ce tournoi est ouvert à l'ensemble des adhérents "Compétitions".

Les adhérents "Découverte et loisir" ne peuvent pas s'y inscrire.

Ce tournoi est un tournoi Texas Holdem No Limit ou seule la table finale est récompensée.

La structure et le prize pool du tournoi sont annoncés quelques semaines avant la date retenue.

Le Tournoi "Road to Bounty"

Ce tournoi est ouvert à l'ensemble des adhérents "Compétitions". Les adhérents " Découverte ou loisir " ne peuvent pas s'y inscrire.

Ce tournoi est un tournoi Texas Holdem No Limit Knocktout ou seule la table finale est récompensée.

La structure et le prize pool du tournoi sont annoncés quelques semaines avant la date retenue.

L'assemblée Générale et Le Tournoi "BBQ"

L'Assemblée Générale se déroulera fin **de saison**, à l'issue de l'Assemblée Générale, nous organiserons un Barbecue.

L'ensemble des adhérents "Compétitions" est invité à participer. Les adhérents " Découverte ou loisir " ne peuvent pas y participer.

La section prend en compte la fourniture de la viande et des boissons. Les adhérents participent en apportant salades et desserts.

A la fin du repas, le tournoi BBQ débutera.

Ce tournoi est un tournoi Texas Holdem No Limit ou seule la table finale est récompensée.

La structure et le prize pool du tournoi sont annoncés quelques semaines avant la date retenue

Règles applicables :

Afin que l'ensemble de ces tournois se déroulent dans les meilleures conditions possibles, les règles ci-dessous sont appliquées :

- La formule de tournoi (Win the button, Bounty, ...) est définie par le bureau.
- Le règlement applicable est le même que celui des soirées de championnat (ROPTA).
- Seules les personnes majeures et à jour d'adhésion (voir détails dans la rubrique "Descriptifs" ci-dessus) sont autorisées à participer.
- Conformément à ce règlement intérieur et à la législation Française, alcool, tabac, cigarette électronique ou tout autre produit illicite sont formellement interdits.
- Les dates et horaires peuvent être modifiés jusqu'à 72 heures avant le début des tournois
- Les inscriptions (feuille d'inscription ou Doodle) sont closes le jeudi avant la date du tournoi.
- Les organisateurs des tournois peuvent expulser temporairement ou définitivement un participant dont le comportement serait de nature à perturber le déroulement de la partie en se rendant

coupable de manœuvres frauduleuses ou en occasionnant une gêne.

- Les tables, ainsi que les places d'origine et celles durant tout le tournoi sont attribuées par les organisateurs aux joueurs inscrits par sélections aléatoires, sans recours d'aucune sorte, la décision des organisateurs étant souveraine.

Main Event

- Seules les personnes majeures et à jour d'adhésion (compétition ou loisir) sont autorisées.
- Conformément au règlement intérieur de l'association et à la législation Française, alcool, tabac, cigarette électronique ou tout autre produit illégal sont formellement interdits dans l'enceinte du bâtiment.
- Les dates et horaires peuvent être modifiés jusqu'à 72 heures avant le début du tournoi.
- Les organisateurs du tournoi peuvent expulser temporairement ou définitivement un participant dont le comportement serait de nature à perturber le déroulement de la partie en se rendant coupable de manœuvres frauduleuses durant le tournoi ou en occasionnant une gêne.
- L'adhésion à la section ASCAP Poker est strictement personnelle et définitive. Elle ne pourra être transférée sur une autre personne. Toute tentative faite pour compromettre ou altérer le déroulement du tournoi sera passible d'exclusion.
- Les organisateurs du tournoi peuvent arrêter ou suspendre un tournoi lors de son déroulement pour motif grave.
- Les tables, ainsi que les places d'origine et celles durant tout le tournoi sont attribuées par les organisateurs aux joueurs inscrits par sélections aléatoires, sans recours d'aucune sorte, la décision des organisateurs étant souveraine.
- Des lots seront mis en jeu. La composition des lots sera transmise avant le début du tournoi et sera susceptible d'évoluer jusqu'à la clôture des adhésions.
- Chaque participant donne son autorisation pour être photographié ou filmé pendant le tournoi et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.
- Sauf exception (sur décision des organisateurs), la cotisation de l'adhésion Loisir peut faire l'objet d'une demande d'annulation jusqu'à l'encaissement du paiement 72 heures avant la date du Main Event. Passé ce délai, toute adhésion est définitive.

CNEC et CNIC

Sélection des joueurs pour l'équipe CNEC :

La sélection des joueurs se fera dans l'ordre du classement de l'année précédente sous réserve que les joueurs soient encore adhérents à l'ASCAP Poker et titulaires d'une licence CdC prise à l'ASCAP Poker.

2 semaines avant la date de l'étape CNEC, Le responsable de l'équipe CNEC contactera les 16 premiers joueurs éligibles du classement. Ces joueurs auront 1 semaine pour confirmer leur participation.

A une semaine de la date de l'étape si l'équipe n'est pas complète, tous les adhérents éligibles seront contactés pour participer à cette étape. Ils auront jusqu'à 72h avant le jour de l'étape pour confirmer leur disponibilité. En cas de plusieurs réponses, la priorité sera donnée en fonction de la position du classement de l'année précédente.

Si à 48h de la date de l'étape, l'équipe n'est pas complète, la première réponse positive sera prise en compte.

En cas de qualification pour les finales (régionale et nationale) la sélection des joueurs se fera en priorisant les joueurs qui ont le plus contribué lors de la phase de poule.

Si l'équipe n'est pas complète la sélection se fera dans l'ordre du classement de l'année précédente sous réserve que les joueurs soient encore adhérents à l'ASCAP Poker et titulaires d'une licence CdC prise à l'ASCAP Poker.

Sélection des joueurs pour l'équipe CNIC :

Suivant le nombre de places attribuées par le Club des Clubs, les joueurs seront sélectionnés en fonction de l'ordre du classement général de la saison précédente.

Championnat de Cash Game en argent fictif

Afin de vous offrir plus de contenu lors de nos soirées poker du jeudi soir, nous vous proposons en cas d'élimination du tournoi principal, un championnat de CASH GAME en argent fictif pour poursuivre votre soirée. Ce championnat est ouvert à tous.

La seule chose qui vous sera demandée en retour, c'est de ranger les cartes, chaises et tables à la fin de la soirée. Ainsi que d'éviter de laisser trainer vos déchets dans la salle ou sur le comptoir du bar. Merci de votre compréhension.

Conditions d'ouverture :

- Attendre qu'une table soit disponible
- 2 joueurs minimum pourront débiter la session en attendant que d'autres joueurs éliminés du tournoi les rejoignent jusqu'à complétion de la table.
- Une seconde table sera ouverte lorsque la première sera complète. Ce championnat sera donc restreint à deux tables par soirée.
- Un joueur qui le souhaite pourra changer de table une seule fois par soirée.
- Au cas où les deux tables ouvertes sont complètes, une liste d'attente sera mise en place pour les joueurs qui le souhaitent.

Règles du jeu :

- Vous disposerez d'un stack de 20 000 jetons, remis par une personne du bureau
- Les blinds seront fixes durant toute la durée de chaque session (50/100).
- Tout joueur ayant perdu entièrement son stack ne pourra pas recaver le soir même, mais il pourra le faire à la session suivante. Cependant, un joueur ayant monté un stack supérieur à 20 000 jetons lors d'une session aura la possibilité à la session suivante de s'asseoir à la table avec ses gains précédents dans la limite de 50 000 jetons max.
- Il est strictement interdit à un joueur de recaver un autre joueur.
- Lorsqu'un joueur disposant d'un stack suffisant perd sa cave lors d'une session il pourra recaver à l'aide de sa bankroll si celle-ci le lui permet, toujours dans la limite de 50000 jetons max.
Exemple : un joueur qui cumule 125 000 jetons sur les deux premières sessions, pourra à la session suivante caver entre 20 000 et 50 000 jetons. S'il cave à 50 000 jetons et qu'il perd tout, il pourra recaver à l'aide des 75 000 jetons restant dans son cumul mais sans pouvoir dépasser la cave max fixée à 50 000 jetons. S'il perd à nouveau tous ses jetons, il lui restera alors 25 000 jetons pour terminer la session ou, s'il le souhaite, quitter la table et garder ses 25 000 jetons restant pour la session suivante.
- **La partie se terminera chaque semaine au commencement de la table finale du championnat.** Lorsque celle-ci débutera une DERNIÈRE main sera jouée et le jeu s'arrêtera. Un décompte de votre stack sera fait à la fin de chaque session et sera reporté sur une feuille de suivi des stacks, tenue par un membre du bureau. Ensuite TOUS les joueurs de CG seront tenus de ranger les tables, les chaises et de refaire les stacks.

Calcul Classement :

- Le classement général portera sur l'année complète et consistera en un simple calcul de vos gains moins vos pertes.
Exemple : si vous finissez avec 25 000 jetons à la fin d'une session, vous marquerez 5 000 pts. Si vous perdez tout votre stack vous serez en déficit de 20 000 pts au classement. Et ainsi de suite, de session en session, jusqu'au classement final.